



BULLETIN MUNICIPAL ALLEREY SUR SAONE

L'ALLERRIEN



Allerey sur Saône : l'église et le château



SOMMAIRE

	pages
LE MOT DU MAIRE	3 et 4
RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	5 à 8
BRÈVES MUNICIPALES	9 à 14
SI ALLEREY M'ÉTAIT CONTÉ	16 à 18
LA VIE ASSOCIATIVE	19 et 20
ETAT CIVIL	21
ALLEREY PRATIQUE	22 et 23

LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

En ce beau printemps 2011, au moment de la parution du 21^{ième} numéro de « l'Allérien », je voudrais vous faire part de mes inquiétudes et de mes espoirs.

Mes inquiétudes quant à la situation internationale chaotique. Nous vivons dans un monde que nous ne contrôlons plus : mondialisation, catastrophes physiques ou humaines, menaces internationales...

Mes inquiétudes quant à la situation économique et sociale : crise financière, désindustrialisation, chômage, petits revenus, précarité, hausse des prix, en particulier ceux de l'énergie, apportent angoisse, morosité et pessimisme.

Mes inquiétudes pour l'avenir de nos communes : gel des dotations de l'Etat, quasi-disparition de la taxe professionnelle qui n'était déjà pas bien grosse pour notre commune.

Mes inquiétudes pour l'avenir de notre démocratie : les dernières élections l'ont montré : désintérêt d'un grand nombre de nos compatriotes qui ne sont pas allés voter, montée du vote extrême.

Mais aussi mes espoirs.

D'abord, nous habitons un beau village où il fait bon vivre. Délinquance quasi inexistante ! Solidarité ! Un village où l'on se côtoie, où l'on se parle ! Où l'on se respecte ! Cela compte.



Des équipements de qualité : une belle école ! Des enfants polis et bien élevés ! Une équipe éducative performante et dévouée ! Un restaurant scolaire dont le prix des repas, grâce à la participation financière de nos trois communes : Saint Martin, Saint Gervais et Allerey, est abordable à tous. Une garderie périscolaire ouverte de 7 heures du matin à 7 heures du soir.

Un service public de qualité : une grande amplitude des horaires d'ouverture de la mairie ; une agence postale qui nous rend des services inestimables et que beaucoup de communes n'ont pas. Encore quelques services appréciables : la boulangerie Belkacem, le magasin de quincaillerie et de bricolage Fèvre ; le café restaurant « la Bonne Auberge », le restaurant du « Beau Rivage ». Nous avons encore la chance d'habiter un village bien desservi.

D'autres espoirs :

Nous venons, comme chaque année à cette époque, de voter le budget et, malgré le gel des dotations d'Etat, nous avons élaboré un budget 2011 équilibré et toujours ambitieux.

Et cela, je le répète, *sans augmenter les impôts communaux depuis dix ans*. Cette année, nous réaliserons plusieurs projets qui nous tiennent à cœur :

1. Le cheminement piétonnier entre le bourg et Chauvort : après plusieurs années de réflexion et d'études, ce qui montre la complexité du projet, les plans sont définitivement adoptés et les financements trouvés. Travaux complexes car il a fallu défendre avec acharnement l'installation d'un ralentisseur au niveau du cimetière.

J'ai bon espoir que les travaux débuteront cet été.

2. La restauration des peintures du chœur et du transept de l'église attendue depuis près de vingt ans par tous ceux et toutes celles qui sont attachés à la préservation de notre patrimoine et par les membres de l'Association de Sauvegarde de l'Eglise d'Allerey qui amasse depuis des années des sommes considérables dans ce but. Qu'ils en soient justement remerciés ! Après la réfection de la charpente et de la toiture, qui a mis pour un siècle l'église hors d'eau, il y a quatre ans, il s'agit de travaux très importants qui vont faire travailler toutes sortes d'artisans : maçons, plâtriers, électriciens, vitriers d'art, restaurateurs de peintures. Le budget, lui aussi, est conséquent, mais nous attendons des aides, également conséquentes, de la Direction régionale des Affaires Culturelles et de l'Europe. Pour le reste, une participation financière de l'ASEA de 50 000 € (dont 20 000 versés à l'automne 2010) devrait ramener la part de la commune à une somme très supportable pour ses finances

3. L'installation de jeux d'enfants, près du city stade, derrière l'école Frédéric Leblanc, rendue possible grâce à la participation financière du CCAS et à celle du Comité des Fêtes dont le président, Jérôme Zimmer, nous a remis les avoirs après l'avoir dissout. Qu'il en soit chaleureusement remercié !

4. La restauration du lavoir, déjà budgétisée en 2010, dont les travaux devraient commencer dans les semaines qui viennent car nous avons reçu un engagement financier de la région Bourgogne.

5. L'aménagement d'une plate-forme de retournement dans la forêt communale (subventionnée par l'Office National des Forêts) qui devrait nous permettre de mieux tirer parti de nos ventes de bois.

6. La continuation de la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme qui devrait être adopté début 2012.

Mes autres espoirs :

Le plaisir d'œuvrer tous ensemble pour une commune chaque jour plus dynamique. Assurément, Allerey est dynamique : sa population l'est ; le recensement effectué au printemps 2011 le montre. Sans que nous ayons le résultat définitif, nous savons déjà que la population a dépassé les 800 habitants (à comparer avec les 504 habitants de 1975 ou les 616 de 2001).

Le plaisir de travailler avec une équipe municipale fidèle et dévouée. Merci aux trois adjoints et à toute l'équipe municipale.

Le plaisir de diriger un personnel qui sait faire preuve de compétence, de dévouement et de bonne humeur. Une mention spéciale à Henri et Cyrille qui ont réussi cet hiver la gageure de donner un air de neuf à notre vieille salle des fêtes.

Mes remerciements iront également à tous ceux qui participent à la vie associative : les volontaires qui s'investissent au service de la commune pour les illuminations, le vin chaud, le nettoyage des abords du lavoir ; à tous les présidents et tous les bénévoles des associations (restaurant scolaire, garderie péri scolaire, Association de Sauvegarde de l'Eglise, association de parents d'élèves « l'Art et Craie », club des Anciens « Soleil d'Automne », société de chasse... .

En ce début d'année 2011, année pendant laquelle va se mettre en place une grande réforme de l'Intercommunalité, se pose la question de l'avenir de la Communauté de Communes des Trois Rivières. Irons-nous vers le Grand Chalon ? La Communauté d'Agglomération de Beaune ? Ou plus simplement, comme nous le demande M. le Sous Préfet de Chalon, vers une fusion avec celle de Saint Martin en Bresse ? La question n'est pas tranchée. Elle est importante pour notre avenir et mérite débat.

Jean-Paul DICONNE

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 OCTOBRE 2010

Présents : Jean-Paul DICONNE, Jean-Pierre BUGUET, Jocelyne CLEMENT, Christian CORDEY, Manuel DESCHAMPS, Jeannine GEOFFROY, Bernadette GIRARDEAU, Cyrille JOBARD, Michel LAUQUIN, Michel ROY.

Absents excusés : Pierre RAGEOT (pouvoir à Jean-Paul DICONNE), Marie-Thérèse BERTHIER (pouvoir à Jeannine GEOFFROY), Franck CHAMPAGNE (pouvoir à Christian CORDEY), Sylvie ZIMMER (pouvoir à Cyrille JOBARD), Sylvie RUBEY.

EMPRUNT SERVICE SSAINISSEMENT 2010

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire sur le budget du service assainissement, le Conseil décide d'emprunter 50 000 € pour le budget assainissement et après avoir étudié les propositions reçues des banques, décide de contracter un emprunt auprès de la Caisse de Crédit Agricole avec un taux de 2,28% à rembourser sur 10 ans.

Donne pouvoir au Maire pour signer le contrat correspondant à cet emprunt.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE :

Le conseil vote une décision modificative budgétaire pour le service assainissement avec les chiffres suivants : art.1641R : + 20 000 €, art.615 D : + 8 500 €, art.66112 D : + 500 €, art.70612 R : - 10 100 €, art.704 R : - 900 €.

RECENSEMENT 2011 : Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire sur le recensement de la population qui aura lieu sur la commune du 20 janvier au 19 février 2011, le Conseil confie au maire l'organisation de cette opération.

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2011 :
Le Conseil élabore une liste de projets d'investissements qui pourraient être réalisés en 2011.

11 NOVEMBRE : Le Conseil organise la commémoration du 11 novembre 1918 et fixe à 10 h 30 le dépôt de gerbe à la stèle du camp américain. Le départ du défilé pour le dépôt de gerbe au monument aux morts est fixé à 11 heures cour de la salle de réunions. Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.

OPAC : Après avoir entendu la lecture du vœu proposé par l'OPAC de Saône et Loire concernant les difficultés de financement des logements sociaux dans les années futures, dues à la taxation de l'Etat, le Conseil adopte le vœu présenté.

MANIFESTATIONS : Le Conseil entend Mme Jocelyne CLEMENT sur l'organisation de l'installation des décorations de fêtes de fin d'année et le vin chaud qui aura lieu le 10 décembre 2010 à 18 heures.

SEANCE DU 9 DECEMBRE 2010

Présents : Jean-Paul DICONNE, Marie-Thérèse BERTHIER, Jean-Pierre BUGUET, Jocelyne CLEMENT, Christian CORDEY, Manuel DESCHAMPS, Jeannine GEOFFROY, Michel LAUQUIN, Pierre RAGEOT, Michel ROY.

Absents excusés : Franck CHAMPAGNE, Sylvie ZIMMER, Sylvie RUBEY (pouvoir à Jean-Paul DICONNE), Bernadette GIRARDEAU (pouvoir à Jean-Pierre BUGUET), Cyrille JOBARD (pouvoir à Jocelyne CLEMENT).

TARIFS COMMUNAUX 2011 : Le conseil vote les tarifs communaux qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2011, comme suit :

Prêt tables et chaises : forfait 20 €, table 2 €, chaise 0,50 €

Location salle des fêtes : week-end pour particuliers : 250 €, sociétés : 50 €, locations mardi, mercredi ou jeudi 80 €, caution 800 €

Affouages : bois de chauffage 5 €, piquets de clôtures 6 €/stère

Concessions de cimetière : perpétuelles : 600 €, 30 ans : 300 € 15 ans : 150 €

Concessions jardin du souvenir : 50 ans : 500 €, 30 ans : 260 €

Taxes de pâturages : vache 80 € cheval 100 €

Indemnité de déneigement : 55 €/heure

Dépôts de bois : 20 €/emplacement

FRAIS FONCTIONNEMENT DES ECOLES : Le conseil prend note du coût de fonctionnement des écoles maternelle et élémentaire pour l'année 2009/2010 fixé à 242,14 € par élève pour l'école élémentaire, 888,69 € par élève pour l'école maternelle, et du coût de fonctionnement pour la cantine scolaire fixé à 1,92 € par ticket repas. Ces tarifs s'appliqueront aux élèves des communes extérieures qui fréquentent les établissements de la commune.

TEMPS DE TRAVAIL : Suite à la construction de toilettes publiques, le conseil fixe le temps de travail de l'agent

chargé de l'entretien de ces locaux à 15 minutes par jour. Fixe le temps de travail de Mme Larue à 23 h 45 minutes par semaine.

PLAN LOCAL D'URBANISME : Le Conseil réétudie le zonage du plan local d'urbanisme présenté à la réunion publique du 18 novembre dernier.

RECENSEMENT DE LA POPULATION : Après avoir pris connaissance de l'organisation du recensement de la population qui aura lieu sur commune du 20 janvier au 19 février 2011, le conseil vote une indemnité de 40 € par demi-journée de formation et par agent recenseur, pour les personnes qui effectueront ce travail.

AMENAGEMENT ALLEE PIETONNE : Après avoir retenu le cabinet 2AGE Conseils pour ce projet, le conseil prend connaissance de l'esquisse présentée pour l'allée piétonne qui serait aménagée entre l'église et la sortie du bourg. Le Conseil vote les crédits nécessaires pour le paiement des premières factures de ce projet.

INDEMNISATION : Le Conseil prend connaissance et accepte l'indemnité d'un montant de 3 410 €, versée par la société d'assurances de la commune Groupama, pour les dégâts causés lors du vol du coffre de l'Agence Postale Communale

SEANCE DU 27 JANVIER 2011

Présents: Jean-Paul DICONNE, Marie-Thérèse BERTHIER, Jean-Pierre BUGUET, Jocelyne CLEMENT, Christian CORDEY, Manuel DESCHAMPS, Jeannine GEOFFROY, Bernadette GIRARDEAU, Cyrille JOBARD, Michel LAUQUIN, Pierre RAGEOT, Michel ROY.

Absents excusés : Franck CHAMPAGNE (pouvoir à Christian CORDEY), Sylvie ZIMMER (pouvoir à Cyrille JOBARD), Sylvie RUBEY (pouvoir à Jean-Paul DICONNE).

CONVENTION CENTRE DE GESTION :
Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire sur les missions du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et pris connaissance des termes de la convention proposée par cet organisme, le Conseil autorise le Maire à signer ce document pour l'accès aux missions facultatives.

PIIC 2011 : Après avoir pris connaissance des conditions de subventions attribuées par le conseil général dans le cadre du Programme d'Intervention pour l'Investissement Communal, le conseil décide de solliciter une aide financière pour la réfection de la toiture de la salle des fêtes.

FORET COMMUNALE : Le conseil désigne M. Jean-Pierre BUGUET, référent communal auprès de l'Association Départementale des Communes Forestières de Saône et Loire.

ACQUISITION DE TERRAIN : Le conseil entend M. le Maire exposer qu'une parcelle de bois, enclavée entre la forêt communale et un terrain cultivé, est mise en vente par sa propriétaire. La commune pourrait acheter cette parcelle située en lisière de la forêt. Le conseil décide de faire une offre financière à la propriétaire.

LOCATION SALLE DE REUNIONS : Le Conseil décide d'effectuer les aménagements nécessaires dans la salle de réunions afin que celle-ci puisse être louée aux habitants de la commune.
Fixe les tarifs de location : 30 € par jour en semaine, 50 € le week-end, Caution : 100 €

LIGNE DE TRESORERIE : Le Conseil décide de renouveler la ligne de trésorerie pour 80 000 € auprès de la Banque Populaire.

SEANCE DU 3 MARS 2011

Présents: Jean-Paul DICONNE, Jean-Pierre BUGUET, Jocelyne CLEMENT, Christian CORDEY, Manuel DESCHAMPS, Jeannine GEOFFROY, Bernadette GIRARDEAU, Cyrille JOBARD, Michel LAUQUIN, Pierre RAGEOT, Michel ROY, Sylvie ZIMMER.

Absents excusés : Marie-Thérèse BERTHIER (pouvoir à Jeannine GEOFFROY), Sylvie RUBEY (pouvoir à Jean-Paul DICONNE).

Absent non excusé : Franck CHAMPAGNE.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 : Le Conseil entend M. Christian CORDEY présenter le compte administratif 2010 de la commune avec un résultat de

fonctionnement de 141 921,39 € dont 115 916,67 € sont destinés à combler le déficit d'investissement et 26 004,72 € seront

reportés en excédent dans le budget 2011.
Le Conseil approuve ce bilan 2010.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010
SERVICE ASSAINISSEMENT : Le Conseil entend M. Christian CORDEY présenter le compte administratif 2010 du service assainissement avec un résultat de fonctionnement de 20 055,58 € dont 13 814,68 € sont destinés à combler le déficit d'investissement et 6 240,90 € seront reportés en excédent dans le budget 2011. Le Conseil approuve de bilan 2010.

COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR. Après avoir entendu M. le Maire sur le compte de gestion du receveur établi pour la commune et le service assainissement pour l'année 2010, le Conseil approuve ces chiffres.

SUBVENTIONS 2011 : Le Conseil vote les subventions 2011 comme suit :

A.D.I.L : 102 €, Association de Parents d'Elèves du Collège de Verdun sur le Doubs : 150 €, Fanfare de Gergy : 200 € ; FNACA : 150 € ; GEHV : 100 € ; Société de Chasse d'Allerey sur Saône : 50 €, Anciens combattants : 50 € ; CIFA Autun : 30 € ; CIFA Mercurey : 60 € ; Fanfare de Verdun sur le Doubs : 100 € ; CFA La Noue : 30 € ; pour un total de 1 172 €.

DON. Le Maire expose au Conseil que le Président du Comité des Fêtes, M. Jérôme ZIMMER lui a fait part de la dissolution de cette association et du souhait du bureau pour le versement des fonds restants disponibles à la commune. Le Conseil accepte ce don d'un montant de 2218,65 €.

BULLETIN MUNICIPAL. Le Conseil entend M. Christian CORDEY donner les informations sur le numéro 21 de l'Allérien qui sera distribué dans les boîtes aux lettres des habitants les vendredi 29 et samedi 30 avril prochains.

Entreprise SARRAZIN

MENUISERIE CHENE, BOIS EXOTIQUE
ESCALIER CHARPENTE BOIS
CLOISON MODULAIRE ALUMINIUM



Nicolas BECLE
Gérant,

10 rue de la Centaine 71380 St MARCEL
Tel. : 0.385.475.664 Fax : 0.385.475.842
E-mail : ent.sarrazin@wanadoo.fr

BREVES MUNICIPALES

Finances communales : Compte administratif 2010

Il a été présenté et approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal lors de sa séance du 4 mars 2010. Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 523 990,18 €, dont 40 139,23 € de reliquat 2009. Les dépenses de fonctionnement ont atteint 382 068,79 €. Le solde positif de 141 921,39 € a servi à financer les investissements pour lesquels les recettes 2010 furent de 219 735,06 € et les dépenses 335 651,73 €. Déduction faite des investissements, le reliquat à fin 2010 s'établit à 26 004,72 €.

Les investissements 2010 ont concerné essentiellement des travaux d'électricité (éclairage public et enfouissement de réseaux), la construction des toilettes publiques, la réfection des enduits extérieurs de la salle de réunions, des honoraires d'architectes et cabinets conseils pour la prochaine tranche de travaux de restauration de l'église, pour la réalisation du chemin piétonnier route de Verdun et pour l'élaboration du plan local d'urbanisme et l'aménagement du terrain de jeux à proximité du ministade.

Economies sur l'éclairage public

L'extinction des foyers d'éclairage public sur la commune entre minuit et cinq heures du matin a déjà permis d'économiser autour de 4 000 € d'électricité par rapport aux années précédentes où les foyers restaient allumés toute la nuit. Comme prévu, les 7 000 € investis par commune pour moduler les horaires de fonctionnement seront rentabilisés sur environ deux ans. Ces nouveaux horaires de fonctionnement ont été plébiscités par la population

Plan local d'urbanisme (PLU).

Une seconde réunion publique de présentation des orientations du futur PLU de la commune a eu lieu à la salle des fêtes le 19 novembre dernier. Devant une trentaine de participants, M. Malo, responsable du dossier au bureau d'études « développement-habitat-urbanisme » (CDHU), a présenté le point d'avancement du projet élaboré par le Conseil municipal, en liaison avec les services de l'Etat et de la Chambre d'Agriculture.

La population a été invitée à consulter le projet de PLU en mairie et à noter, sur le registre mis à sa disposition, ses observations éventuelles.

Le PLU devrait être opérationnel au printemps 2012, après enquête publique.

Incivilités

Des habitants se sont plaints à la mairie de fumées provenant du brûlage de végétaux et d'aboiements incessants de chiens. Rappelons que tout brûlage de végétaux est interdit par arrêté préfectoral, (toléré à moins de 50 m d'une voirie ou d'une habitation sous réserve de ne pas gêner le voisinage) et que les propriétaires d'animaux domestiques doivent veiller à ce que ceux-ci ne dérangent pas leurs voisins.

Commémoration du 11 novembre.

Environ 50 personnes se sont retrouvées devant le monument commémoratif du camp américain, rue Burton, pour assister au dépôt d'une gerbe par le maire. Sur le trajet du cimetière, le groupe s'est enrichi d'une trentaine de personnes supplémentaires. Le maire et les représentants de la FNACA y déposèrent chacun une gerbe. Jean-Paul Diconne

donna ensuite lecture du message du secrétariat d'Etat aux anciens combattants. A l'issue de la cérémonie, les participants se sont réunis à la salle de réunions communale où la municipalité offrait le verre de l'amitié et du souvenir.



Au monument aux morts du cimetière

Plantation d'arbres par les écoliers

Le 30 novembre, la mairie et les enseignantes de l'école élémentaire ont organisé un après-midi « nature » au cours duquel tous les élèves, du CP au CM2, ont assisté à la plantation de cinq arbres sur le terrain de jeux situé derrière leur école, à côté du mini-stade.



Les CP et leur mûrier

Chaque groupe d'élèves des cinq niveaux a ainsi pu observer le pépiniériste local, Christian Chourenc et son équipe, mettre en place « l'arbre du groupe », à savoir : un mûrier-platane pour les CP, un érable-plane pour les CE1, un liquidambar pour

les CE2, un cornouiller des pagodes pour les CM1 et enfin, un hêtre pourpre pour les CM2. Malgré un froid très vif ce jour-là, les élèves et leurs maîtresses ont pris le temps de poser, à M. Chourenc, de nombreuses questions sur leurs arbres dont ils se sentent désormais responsables.

Après les plantations, un goûter fut offert par la municipalité aux enfants, dans le hall de leur école.



Le goûter réparateur

Vœux du maire

Le 14 janvier le maire a présenté ses vœux à la population dans la salle des fêtes, devant environ 150 personnes. Outre les nouveaux habitants de la commune figuraient également les maires des communes voisines et un grand nombre d'enfants. Les galettes des rois confectionnées par notre pâtissier local, M. Belkacem, ont rencontré le même succès que les années précédentes. Chaque famille nouvellement arrivée sur la commune a reçu, selon la tradition et en signe de bienvenue, une bouteille de vin rouge provenant des vignes de Beaune appartenant au CCAS.

Le maire a présenté les réalisations de l'année 2010 et les projets pour 2011 qui seront obligatoirement modestes compte tenu de l'absence d'aides financières externes. Parmi les gros travaux sont

toutefois programmées la restauration du cœur de l'église, avec le concours financier de l'ASEA, et la réalisation d'un chemin piétonnier entre l'église et la sortie du village côté Verdun.



Le maire, les enfants et les nouveaux habitants

Location salle de réunions

La salle de réunions située route de Verdun, en face de l'église, est désormais ouverte à la location.

Elle met à disposition tables et chaises pour quarante personnes, un chauffage électrique, un réfrigérateur, un évier et des sanitaires, mais pas de vaisselle.

La location se fait auprès de la mairie au prix de 30 € par jour en semaine et 50 € pour un week-end. Une caution de 100 € est demandée pour chaque réservation.

Référent SIRTOM

Le SIRTOM de Chagny qui ramasse nos déchets ménagers (poubelles) et recyclables (sacs jaunes) étudie les solutions à mettre en œuvre pour limiter la hausse inévitable du coût de traitement de nos déchets, liée en particulier, à la hausse importante de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) et à l'augmentation prévue des frais d'enfouissement à payer au SMET de Chagny.

Le règlement de collecte élaboré en 2010 commence à se mettre en place. Il contient diverses mesures sécuritaires pour le

personnel de ramassage telles que l'interdiction des marches arrière pour les bennes à ordures et l'obligation de déposer nos déchets ménagers dans des containers aux normes « SIRTOM » que les camions de collecte peuvent vider mécaniquement.

Pour favoriser la mise en place de ces mesures et servir d'intermédiaire privilégié entre les communes, leurs habitants et le SIRTOM, il a été décidé de nommer un « référent SIRTOM » dans chaque commune adhérente.

Pierre Rageot, conseiller municipal, a été désigné « référent SIRTOM » pour notre commune.

Attention

A partir du 1^{er} juin 2011, les sacs d'ordures ménagères déposés à même le sol ne seront plus ramassés. Seul le contenu des containers sera emporté.

Ceux qui ne possèdent pas de container doivent appeler le SIRTOM (03 85 87 62 38) qui les fournit gratuitement.

Les sacs jaunes du tri sélectif ne sont pas concernés par cette mesure.

Vin chaud 2010

Le vendredi 10 décembre, la municipalité a offert à la population son traditionnel vin chaud qui accompagne la mise en service des illuminations publiques de fin d'année installées place de l'avenir et devant l'école maternelle.

Une fois de plus, l'équipe de bénévoles, encadrée par quelques conseillers municipaux, a procédé, dès le début de l'après-midi, à la confection des tartines de rillettes et à la préparation des trois grandes bassines de vin chaud selon la méthode

traditionnelle ainsi qu'à la mise en place des tables, réchauds et guirlandes nécessaires à la manifestation.

Pour cette soirée, l'association locale "l'art et craie", avait dressé une tente à côté du préau et proposait à la vente, au profit des enfants des écoles, des friandises variées.

Cette manifestation a réuni environ 150 personnes autour du braséro placé au centre de la cour de la mairie.



Une partie de l'assistance



Le stand de l'association « l'art et craie »

Animations d'été pour les jeunes.

Outre les traditionnelles activités de juillet proposées par le Centre de loisirs, la communauté de communes des trois rivières a accepté de financer, pour la première fois cette année, la venue d'une troupe spécialisée dans l'apprentissage des techniques du cirque, pilotée par les

« Eclaireurs de France » et encadrée par des professionnels du cirque.

Les enfants pourront être inscrits soit à la journée, soit pour une semaine entière en pension complète avec hébergement sous la tente. Pour les inscriptions, s'adresser à la mairie.

Commémoration du 19 mars 1962

Le samedi 19 mars, les membres du Comité FNACA de Gergy-Allerey-Verjux se sont réunis à 16 heures au cimetière d'Allerey en présence du maire, Jean-Paul Diconne, pour y déposer une gerbe à la mémoire des combattants de la guerre d'Algérie qui prit fin en 1962. Michel Delorme donna lecture du texte préparé pour cette circonstance rappelant l'horreur de cette guerre.

Un rafraichissement fut offert par la municipalité à l'issue de la cérémonie.



La commémoration FNACA au cimetière

Comité des fêtes

Le Comité des fêtes a été dissout en février 2011. Son président, Jérôme Zimmer, a remis à la commune les 2 218,65 € qui restaient en caisse. Cette somme sera utilisée pour contribuer à l'achat des jeux d'enfants à installer sur l'espace jouxtant le ministade. Parallèlement, le matériel appartenant au comité des fêtes a été remis à la commune en vue d'être prêté aux associations locales qui le souhaiteront. Il s'agit de 4 tables de brasserie et 8 bancs

d'extérieur, 2 friteuses, 1 machine à hot-dogs, 1 panneau d'affichage, 1 sono, 1 tank à lait réfrigéré, 1 banque réfrigérée et 2 barbecues.

La municipalité remercie le Président du Comité des fêtes pour ces gestes sympathiques en faveur des habitants de la commune.

Jardin du souvenir

La commune a fait installer dans le jardin du souvenir, au cimetière, une stèle en marbre destinée à recueillir, aux frais des familles qui le demanderont, le nom des défunts incinérés dont les cendres auront été dispersées à cet endroit.



La stèle du jardin du souvenir

Union Football ALLEREY



Un groupe de jeunes du village a formé une équipe de football baptisée « Union Football ALLEREY ».

Ce groupe organise **le samedi 13 août 2011 à**

14 heures au ministade un tournoi auquel sont conviées toutes les équipes locales constituées de 5 joueurs.

La mairie et « la Bonne Auberge » supportent cette manifestation et invitent les spectateurs à venir nombreux.

Pour s'inscrire au tournoi :

Union Football ALLEREY

44 route de Chalon
71350 Allerey sur Saône
ufa71@voilà.fr
<http://club.quomodo.com/ufa71>

Salle des fêtes

Les deux employés communaux ont déployé leurs talents de peintres en bâtiment pour restaurer, durant la période hivernale, les peintures intérieures de la salle des fêtes qui en avaient grand besoin. Le résultat est à la hauteur de leurs efforts comme le montre le cliché ci-dessous.



La nouvelle décoration intérieure

Merci pour les arbres !

M. Christian Chouenc, pépiniériste local, a donné à la commune 36 arbres fruitiers qu'il a plantés, avec l'aide des deux cantonniers municipaux, autour du terrain de football, route de Pussey.



La plantation des arbres fruitiers

Nous le remercions très chaleureusement pour ce geste généreux qui profite à toute la population et fera plaisir aux gourmands dès les premières récoltes !

Taille des arbres

Les deux employés communaux ont élagué, fin février, les arbres qui le justifiaient en utilisant un camion nacelle loué pour l'occasion.

Le même véhicule leur a également servi à nettoyer les chéneaux de l'église remplis de feuilles, ce qui occasionnait des projections d'eau néfastes le long des murs du bâtiment.



L'élagage rue de la gare

Repas CCAS

Le prochain repas du Centre communal d'action sociale sera organisé **le dimanche 9 octobre 2011** dans la salle des fêtes. Il sera ouvert aux habitants de 70 ans et plus, c'est à dire nés jusqu'en 1941 inclus. Comme en 2010, il sera proposé de choisir entre le repas annuel ou le colis de Noël. Les personnes qui souhaiteraient s'inscrire à la fois pour le colis et le repas se verront facturer le repas au prix réclamé aux accompagnants.

WC public

Un WC public accessible aux handicapés a été construit derrière la salle des fêtes. Il est ouvert, en semaine, entre 8h et 17h et est mis à la disposition des utilisateurs de la salle des fêtes les week-ends. Une signalisation spécifique est apposée sur le mur pour le signaler.



Vue extérieure du WC public



Le WC public : vue intérieure

Entreprise DOVAL J. José
PLATRERIE - PEINTURE
RAVALEMENT DE FAÇADES
11, rue de la reppe fortée
Raconnay - 71590 GERGY
Tél. 03 85 91 74 12 - Port. : 06 79 76 99 53



**Espace
COPIEUR**

une autre impression

**Copier
Imprimer
Télécopier
Scanner
Archiver
Photographier
Organiser
Vidéo projeter**

S.A.S Espace COPIEUR
au capital de 40 400.00 Euros
13 Boulevard Saint Jacques 21200 BEAUNE
03.80.24.74.09 - www.espace-copieur.fr
Siret : 409 214 160 Ape : 524Z

GARAGE WEBER
ZA Charbonneau
71350 CIEL
Tél : 03.85.91.52.67
<http://garage-weber.fr>

Réparations toutes marques, pneus, entretien
climatisation, pare-brises, ...
Service immatriculation, carte grise



Dépannages 24H/24
Horaires : du lundi au vendredi de 8H à 12H et de 13H30 à 18H30, le samedi de 8H à 12H

Ets BOISSON
paysage



Pépinière
Arrosage automatique
Clôture
Terrassement - Maçonnerie
Entretien parcs et jardins
Elagage

SPA - HANNAH
Horticulture - Jardinerie - Broyage
Dallage - Balayage - Déneigement

65, Route de Chalon - 71590 GERGY
Tél. 03 85 91 70 70
Port. 06 07 42 25 52
sarlboisson@wanadoo.fr



Ems ENERGIE MAINTENANCE SERVICE

CHAUFFAGE CLIMATISATION ENERGIES RENOUVELABLES
Neuf & Rénovation

ENTRETIEN
DEPANNAGE
MAINTENANCE
INSTALLATION

Jérôme BUATOIS
Responsable Chauffage Habitat
Tél mobile 06.20.81.62.11

Siège social
39 rue André Marie Ampère
Centre d'Activités des Briettrys
71530 CHAMPFORGEUIL

Tél 03.85.47.58.56
Fax 03.85.91.47.58
e-mail : buatois.jerome@club-internet.fr



Jérôme MAUCHAMP
Entreprise paysagiste à votre service pour
créer et embellir votre jardin
Tél. 03 85 91 55 64
37, rue de la Lisselle Hameau Pussey
71350 ALLEREY SUR SAONE

DANY taxi 06 82 69 52 97
71/7 24h/24 03 85 91 67 03



Transport malades assis
Conventionné Assurances Maladie
Toutes distances...

Commune de stationnement **GERGY**

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES
VENTE-ACHAT-LOCATION

Visualisez nos biens sur
www.ag3r.fr

CONTACTEZ :

L'Agence des 3 Rivières



à Verdun sur le Doubs

03.85.91.97.28

SI ALLEREY M'ETAIT CONTE

ALLEREY ET SES MAIRES de 1870 à 1901



L'école de garçons et la mairie qui lui fait face dont le bâtiment fut détruit à la fin des années 1960. A droite : le poids public.

Benjamin LAPIN (1870-1871) :

Le Conseil municipal installé le 28 août 1870 élit son maire Benjamin Lapin. La France est en guerre contre la Prusse et une somme de 1 500 F est votée pour l'habillement de la garde nationale.

Il est également beaucoup question du legs Leblanc accepté par le Conseil municipal sous le maire précédent, Pierre Alviset (vente de vin, vente d'actions, paiement de droits de succession, versement d'un salaire de 412,50 F par trimestre au vigneron Jamiard).

DENIZOT Jean-Baptiste (1871-1874) :

Lui aussi est élu démocratiquement.

Le Conseil municipal entre en conflit avec Pierre Alviset, ancien maire devenu administrateur provisoire du Bureau de Bienfaisance (et donc du legs Leblanc) et émet des réserves sur son compte de gestion. On lui reproche de s'être fait verser des honoraires exagérés (5 231F) pour son administration provisoire du legs Leblanc et le nouveau maire Jean Baptiste Denizot l'oblige à rembourser la somme de 2 000 F en trois annuités.

Des décisions importantes sont prises : gratuité de l'enseignement (10 ans avant les lois Jules Ferry !). Le salaire de l'instituteur est porté à 1 750 F (il est vrai qu'il ne reçoit plus les redevances des parents) et celui des institutrices à 1 300 F. Il est question de construire une école de filles mais le projet est arrêté (il ne se réalisera qu'en 1905) car, le 21 février 1874, le ministre de l'intérieur révoque J.B.Denizot et nomme un nouveau maire qui n'est autre que... Pierre Alviset ! La toute jeune 3^{ème} République, proclamée le 4 septembre 1870, a bien du mal à s'installer et ses dirigeants, Thiers et Mac-Mahon, ouvertement monarchistes, rêvent d'une restauration et répriment l'opposition républicaine.

Pierre ALVISET (1874-1876) :

Encore lui ! Son nouveau mandat commence par une crise municipale : 10 conseillers municipaux fidèles au précédent maire refusent de se présenter aux réunions. Néanmoins, le 27 juin 1875 il est décidé de construire l'école des frères et d'en confier l'enseignement aux frères de l'Ecole chrétienne, conformément aux volontés de Frédéric Leblanc.

Pierre PONSOT BERNISSET (1876-1881) :

Il est nommé par le préfet le 25 juin 1876, puis élu maire le 8 octobre de la même année.

Les trains circulent depuis 1871 sur la ligne Chalon-Dole, mais ne s'arrêtent pas à Allerey et le Conseil municipal continue de réclamer une gare.

Le 11 mai 1880, il est décidé d'acheter un terrain pour y installer l'école communale des filles. « *Considérant que l'école communale de filles est depuis de longues années établie dans un local appartenant au comte de Maistre (le nouveau propriétaire du château), considérant que ce local pourrait, selon le bon vouloir du propriétaire, être d'un jour à l'autre retiré à la commune, attendu qu'il est livré gratuitement, considérant en outre que la commune, en acceptant le don de Monsieur de Maistre, est forcée d'accepter l'enseignement qu'il lui plaît d'imposer...* »

En 1880, le Conseil émet un avis sur l'installation des deux gares (voyageurs et marchandises) d'Allerey. On trouve que celle de marchandises est bien éloignée du village.

Il est décidé, le 15 mai 1881, de remplacer l'école congréganiste par une école laïque.

LAUQUIN-UNY (1881-1888) :

Il est élu le 26 juin 1881.

Un local est loué pour y installer l'institutrice laïque en attendant la construction de la maison d'école des filles dont les plans et devis sont approuvés. Pendant quelque temps, l'école sera même installée à Chauvort.

On s'inquiète du projet de construction d'un passage à niveau à l'intersection de la route de Baignant et de la future ligne Chagny-Gray. On préférerait un pont. A ce propos on souhaite également la construction d'aqueducs à Chauvort, « *la dernière crue que nous venons de subir a grandement démontré d'une manière irréfutable que le pont et les deux ponceaux qui doivent être établis seront insuffisants en cas de crue à l'écoulement des eaux.* »

On décide la création d'une « salle d'asile » pour les enfants de 5 à 6 ans pour désencombrer les écoles (80 élèves par classe, tant chez les filles que chez les garçons).

On fixe les tarifs de la bascule communale. (Elle a disparu dans les années 1960 et se trouvait devant la boulangerie actuelle).

Le salaire de l'institutrice est porté à 1 640 F et on maintient celui de l'instituteur à 1 750 F. On se rapproche de la parité.



Sur cette carte postale du début du 20^{ème} siècle, on distingue, à droite, la bascule publique.

Eugène de MAISTRE (1884-1901) :

Il est élu le 18 mai 1884 au troisième tour de scrutin à la majorité relative avec 6 voix sur 12.

Il appartient à une grande famille de la noblesse savoyarde et a hérité, après un mariage, du château d'Allerey dans les années 1870. Dans cette famille illustre, on trouve deux célèbres philosophes contre-révolutionnaires au début du 19^{ème} siècle, Joseph et Xavier de Maistre, et plus récemment, en 2010, un financier, Patrice de Maistre cité dans l'actualité Bettencourt et enfin, un musicien mondialement connu : Xavier de Maistre.

Il sera beaucoup question de la construction de l'école de filles sans cesse repoussée malgré les injonctions et les menaces du préfet qui désire faire appliquer les lois scolaires de Jules Ferry. Le Conseil accepte cependant le legs Bonnefond, constitué d'une maison rue Bossue et d'un hectare et trente trois ares de terrain, « *pour venir en aide à la laïcisation des écoles de la commune* ». On y installe, toujours provisoirement, l'école de filles qu'on ramène de Chauvort. L'école de garçons (une seule classe) accueillant entre 60 et 80 enfants, on demande la création d'un poste d'adjoint. « *Le logement de l'adjoint se fera facilement dans un coin de l'étage pavé qui sert de grenier et qui est placé au-dessus du logement de l'instituteur et de la mairie.* »

Le Conseil municipal refuse de participer financièrement à la construction d'une ligne de chemin de fer d'intérêt local entre Saint-Gengoux et Verdun. Elle ne verra jamais le jour.

On subventionne un cours pour adultes, assuré les soirs d'hiver 1896-97 par l'instituteur avec au programme : révision de l'orthographe et de l'arithmétique, géométrie appliquée à l'arpentage, expériences chimiques appliquées à l'agriculture, rédaction de demandes d'alignement, de permis de chasse et lectures choisies.

La concession du pont à péage construit en 1840 venant à expiration le 1^{er} mars 1898 et les frais d'entretien s'élevant à 2 400 F par an, la commune est imposée pour la somme de 300 F.

On installe un bureau de facteur receveur dans un local loué à M. Chauffley. Le courrier est distribué deux fois par jour dans le bourg et à Chauvort, une seule fois dans les hameaux de Baignant et Pussey où des boîtes à lettre sont installées. A cette époque, il fallait qu'une lettre expédiée à Chalon par le train de 9 heures puisse recevoir une réponse à la distribution du soir, après le passage du train de 5 heures. Sur ce plan là, nous n'avons pas fait de progrès !

On subventionne la destruction des hannetons en offrant une prime de 75c par double décalitre de hannetons capturés.

A partir de 1900, Eugène de Maistre n'assiste plus aux séances du Conseil, sauf une fois en 1901, qui sont désormais présidées par l'adjoint Théophile Taitot.

L'école continue de bien occuper les réunions du Conseil : sa construction finit par être votée par 8 voix contre 4. On demande également la création d'une 2^{ème} classe de filles. En 1902 le Conseil proteste contre l'expulsion des religieuses qui enseignent à l'école de filles installée dans des locaux du comte de Maistre. Le préfet annule la délibération et rappelle au Conseil municipal que la loi du 1^{er} juillet 1901 sur les associations soumet les congrégations à autorisation.

Dans un tout autre domaine, le Conseil vote une aide de 25 F aux sinistrés de la Martinique, car l'éruption de la montagne Pelée en 1902 détruisit entièrement Saint-Pierre, faisant près de 26 000 morts.)

(A suivre.....dans un prochain numéro de l'Allérien !)

Sources : Archives municipales d'Allerey :
Registres d'état civil à partir de 1793
Registres des délibérations du Conseil municipal à partir du 22 février 1790.(sauf celui du 6 novembre 1795 au 25 juillet 1806 qui a disparu).

LA VIE ASSOCIATIVE

CLUB « SOLEIL D'AUTOMNE »

Le club poursuit ses activités avec une rencontre hebdomadaire, chaque mercredi de 14 heures à 18 heures, dans la salle de réunions située en face de l'église.

Les adhérents ont plaisir à se retrouver pour pratiquer des jeux variés : tarot, coinchée, scrabble, triodominos... et prendre ensemble une collation, vers 16 heures, comprenant boissons et gâteaux à volonté.

Les anniversaires des participants sont systématiquement fêtés ainsi d'ailleurs que celui de la création du Club qui fêtera ses 35 ans cette année.

Une sortie est prévue le jeudi 16 juin 2011. Chacun recevra les informations en temps utile.

Le club appelle les retraités de tout âge à le rejoindre. Ils seront accueillis avec plaisir.

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'EGLISE D'ALLEREY (A.S.E.A.)

Manifestations prévues :

-*Dimanche 19 juin 2011* : 12ème randonnée gourmande au cours de laquelle on pourra déguster, au bord de Saône, du jambon à la broche avec des frites cuit par « La petite Marquise » de Verdun.

-*Dimanche 26 juin* : vide-grenier sur la place de l'avenir (école élémentaire).

Responsable : Jean-Pierre Lapalus
(06 07 82 72 49).

-*Vendredi 9 septembre* : concert de cors de chasse avec « Les Echos de la Ferté » à l'église à 20h30.

-*Dimanche 16 octobre* : loto gourmand à la salle des fêtes.

-*Samedi 26 novembre* : théâtre (sketches humoristiques) à la salle des fêtes, avec Catherine Sarre et sa partenaire.

Restauration de l'église :

L'ASEA a donné 10 000 € en 2003, 7 520 € en 2005, 15 000 € en 2006, 1 530 € en 2007 et 20 000 € en 2010, soit plus de 40 000 €.

Elle versera 30 000 € en 2011 pour les travaux de restauration du chœur.

Les membres de l'ASEA remercient chaleureusement tous ceux et celles qui les soutiennent par leurs dons et participent à leurs manifestations.

RESTAURANT SCOLAIRE

Au cours des huit mois écoulés, tout s'est très correctement passé au niveau de la cantine qui été fréquentée par 65 enfants chaque jour en moyenne.

Un grand merci à Jocelyne Pugeaut et à Solange Larue qui, par leur dévouement et

leurs compétences assurent le bon fonctionnement du restaurant scolaire.

Le repas de Noël 2010 a du être annulé à cause des très mauvaises conditions météorologiques. Cette annulation sera compensée par un pique-nique qui sera

organisé le dernier jour d'école, avec Bourgogne Repas, le fournisseur des repas scolaires.

Un remerciement tout particulier aux parents d'élèves et aux enfants pour le bon suivi des tickets de cantine au cours de l'année. A ce sujet, il est rappelé que les tickets sont en vente au secrétariat de la mairie.

Les parents sont invités à bien estimer le nombre de tickets qu'ils doivent acheter d'ici la fin de l'année scolaire, car **seulement trois tickets non utilisés pourront être remboursés par famille.**

Pour les inscriptions 2011-2012, les familles recevront prochainement une invitation pour l'assemblée générale de fin d'année scolaire.

GARDERIE PERISCOLAIRE

La garderie accueille les enfants scolarisés à Allerey de 6h45 à 9h00 et de 16h30 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi en périodes scolaires.

Elle organise des mercredis récréatifs où petits et grands se retrouvent pour réaliser des activités manuelles et partager un bon goûter.

Pour terminer cette année scolaire, la garderie envisage d'organiser **le mercredi 18 mai, de 14h30 à 17h30**, un super après-

midi ouvert à tous les enfants scolarisés à Allerey, consacré aux jeux de plein air.

L'assemblée générale se déroulera **le vendredi 17 juin à 19h00** dans la petite salle située en face de l'église. Elle permettra de connaître le fonctionnement de la garderie, son financement et l'inscription des enfants.

Contact: Marie-Laure Blanchard (☎ 06 13 23 84 19)

ASSOCIATION « L'ART ET CRAIE »

L'association remercie les parents d'élèves et les habitants pour l'achat des brioches qu'elle a proposées à la vente dans le quartier de la gare et route de Chalon. Cette opération a rapporté 170 € et sera reconduite l'année prochaine dans d'autres quartiers.

La soirée « moules-frites » organisée le 9 avril dernier dans la salle des fêtes a connu un tel succès que 26 personnes n'ont pu y participer faute de place. Les 122 convives et les responsables de l'association remercient M. Daunas, chef du restaurant « la bonne auberge », pour la qualité des repas qu'il a préparés pour cette occasion.

La kermesse des écoles devrait avoir lieu le samedi 2 juillet après midi sous réserve que le nombre de parents volontaires pour tenir les stands soit suffisant. Dans le cas contraire, la manifestation sera reportée au vendredi 1er juillet en soirée, avec, au programme, un spectacle donné par les enfants des écoles maternelle et élémentaire, suivi par un dîner.

La **prochaine assemblée générale** aura lieu au mois de septembre 2011 après la rentrée scolaire.

L'association souhaite à toutes et tous de bonnes vacances d'été !

ETAT CIVIL

(Période du 16 octobre 2010 au 12 avril 2011)

NAISSANCES :

Loukas BOIVIN, né le 29 octobre 2010 à Chalon sur Saône, fils de Jérôme BOIVIN et Sarah BON, domiciliés 5 rue Burton.

Théo GIRARDEAU, né le 6 novembre 2010 à Chalon sur Saône, fils de Jérôme GIRARDEAU et Mathilde CAMELIN, domiciliés 14 Route de Pussey.

Gabriel Alain Jacques PERONNET, né le 16 novembre 2010 à Chalon sur Saône, fils de Philippe PERONNET et Muriel DROUHOT, domiciliés 18 Rue du Port.

Anceline Odile Sylvie MAURY, née le 13 décembre 2010 à Chalon sur Saône, fille de Cédric MAURY et Angélique MATHEY, domiciliés 23 rue Claude Lebault.

Romane MENAND, née le 24 février 2011 à Beaune, fille de Pierrick MENAND et Ludivine BEJOT, domiciliés 3 rue de la Gare.

MARIAGES :

Néant

DECES

Le 15 janvier 2011 :

Marie Germaine VOUILLON, Veuve FARION, domiciliée 33 Route de Chalon.

Le 16 janvier 2011 :

Louis Eugène CHAUVILLE, domicilié 27 Route de Chalon.

ALLEREY PRATIQUE

MAIRIE

6, route de Chalon

☎ 03 85 91 50 47

fax : 03 85 91 93 28

mairie.allereysursaone@wanadoo.fr

OUVERTURE AU PUBLIC :

lundi et vendredi de 15h à 19h

mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h

PERMANENCES DU MAIRE :

en mairie d'Allerey/Saône, uniquement sur RV
au 03 85 91 50 47.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

☎ 03 85 91 87 01

OUVERTURE AU PUBLIC :

- lundi et vendredi de 15h à 19h

- mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h

DEPART DU COURRIER :

- du lundi au vendredi : 15h30

- le samedi : 11h30

GARDERIE PERISCOLAIRE

☎ 03 85 91 93 83

HORAIRES D'OUVERTURE :

de 6h45 à 9h et de 16h20 à 18h30

les lundi, mardi, jeudi, vendredi, en périodes
scolaires.

ASSISTANTES MATERNELLES

Marie Anne CAILLOT, 13 route de Chalon

☎ 03 85 91 94 16

Maria CARVALHO, 9 rue Frédéric Leblanc,

☎ 03 85 91 83 10

Claudia CHAUFFLEY, 1 route de Pussey

☎ 03 85 91 59 90

Céline GALLO, 8 rue de la Bretonnière

☎ 09 70 77 01 28

Véronique LORGE, 1 rue Machureau

☎ 03 85 91 95 15

Irène PAILLARD, 3 rue Louis Guépey

☎ 03 85 91 81 16

Carmen PALAZON, 2 rue du Petit Pussey

☎ 03 85 91 83 53

Gwenaëlle PICHET, 2 rue du Bief St Martin

☎ 06 14 98 62 06

Marie-Pierre POIROT, 9 route de Pussey

☎ 06 15 67 21 24

ADIL

Association départementale pour l'information
sur le logement

2 rue Perrault, Chalon sur Saône

☎ 03 85 48 76 88

LOCATION SALLE DES FETES

Capacité limitée à 180 personnes

RESERVATION en mairie d'Allerey

PRIX : **week-end** : particuliers : 250 €

caution : 500 €

associations locales : 50 €

mardi, mercredi, jeudi : 80 €

LOCATION SALLE DE REUNIONS

Réservation en mairie d'Allerey

Prix : 30 €/jour en semaine

50 € le week-end

caution : 100 €

LOCATION DE TABLES ET CHAISES :

s'adresser à la mairie.

Coût : forfait de 20 € puis 2 € par table et
0,50 € par chaise louée.

ORDURES MENAGERES :

ramassage le mercredi matin par le SIRTOM.

Les sacs plastiques spéciaux « tri sélectif »
sont ramassés le vendredi, une fois tous les 15
jours, entre 13h et 20h.

SIRTOM (syndicat intercommunal pour le
ramassage et le traitement des ordures
ménagères de la région de Chagny)

☎ 03 85 87 62 34

DECHETERIE (tél : 06 16 33 79 94) :

horaires d'ouverture

	du 15/04 au 14/10	du 15/10 au 14/04
lundi	14h-18h30	14h30-17h
mardi	14h-18h30	14h-17h
mercredi	9h-12h 14h-18h30	9h-12h 14h30-17h
jeudi	14h-18h30	14h-17h
samedi	9h-12h30 14h-18h30	9h-12h30 14h30-17h



DELTA FROID 21
APPLICATION ET MAINTENANCE

**CORCELLES LES ARTS
21190 MEURSAULT**

TEL 03 80 21 40 43 FAX 03 80 21 49 36
e-mail : deltafroid21@wanadoo.fr

SARL

Pompes funèbres

Paccaud

Yannick PACCAUD - Emanuel SAVOURET

A votre service pour tout renseignement

FUNÉRAIRIUM
18, rue des combes 71620
St MARTIN EN BRESSE
Tél. 03 85 47 72 51
Fax. 03 85 47 77 81

FUNÉRAIRIUM
58, rue Fontaine Melon
71380 St MARCEL
Tél. 03 85 42 22 53

FUNÉRAIRIUM
Route de Dijon
71310 MERVANS
Tél: 03 85 76 14 28

3, Quai du Doubs 71350
VERDUN SUR LE DOUBS
Tél. 03 85 91 56 09

39, rue de Strasbourg
71100 CHALON SUR SAÔNE
Tél. 03 85 48 99 92
Fax. 03 85 42 90 36

www.pompesfuneraires-paccaud.com

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE VIDANGE

créée en 1936

Curage d'égoûts par combiné hydrocureur haute pression
Nettoyage fosses septiques
Débouchage, nettoyage et désinfection gaines de vide-ordures
Inspection caméra vidéo des canalisations

SARL
A.D.A.J. Bruchon

6 Rue de Bellecroix - 71150 CHAGNY

Tél. 03.85.87.23.70 - Fax 03.85.87.37.03
Astreinte 7 J/7 - 24 h / 24 - Tél. 06.87.29.46.79



EUROVIA
VINCI

CONCEPTEUR DE ROUTES

Agence de Chalon-sur-Saône

21 rue Paul Sabatier - BP 192

71105 Chalon-sur-Saône Cedex

Tél. 03 85 97 24 00 - Fax : 03 85 43 03 02



Yves EUVRARD
Directeur d'agence

3b Avenue du 8 septembre
21200 Beaune
☎ : 03 80 24 09 62
Fax : 03 80 24 13 93
E-mail : beaune.copie.services@wanadoo.fr
Web : www.beaune-bureau.com

Les professionnels de l'aménagement de vos bureaux

GARAGE

2 Route de Saunières - 71350 LES BORDES

Sébastien Lourenço

03 85 91 53 70  06 14 03 42 26

RÉPARATION TOUTES MARQUES
MOTOCULTURE - CLE MINUTE



BOURGOGNE
— REPAS —

Livraison de repas pour :

*La restauration scolaire et
en centre de loisirs,
Les personnes âgées
à domicile ou en résidence,
Les entreprises.*

Z.A. du Bois Bernoux - 71290 CUISEY
Tel: 03 85 40 09 51-Fax: 03 85 40 09 63
e-mail: bourgogne.repas@wanadoo.fr